

Règlement du concours 2020-2021 du défi-lecture de la Bible (DL)

Version du 27.08.2020

1. Généralités

1.1 Objectif

Les élèves lisent un choix de textes bibliques, en acquièrent une connaissance, se les approprient et en proposent une actualisation sous la forme d'une œuvre artistique originale et de qualité.

1.2 Organisation

Le DL se déroule en quatre parties :

- lecture et compréhension des textes (point 2.1) ;
- travail sur le questionnaire, 1^e manche (point 2.2) ;
- création d'une œuvre artistique, 2^e manche (point 2.3) ;
- finale (point 2.4).

1.3 Participation

Le DL est ouvert à tous les élèves des CO du canton qui suivent l'ERC (catholiques et réformés).

Il peut se réaliser indifféremment avec une classe durant le cours d'ERC ou avec un groupe d'élèves en dehors des cours (ci-après : les équipes).

Chaque équipe est suivie par un aumônier de CO ou un enseignant d'ERC, qui constitue la personne de contact pour le coordinateur (ci-après : les accompagnants).

1.4 Coordination

En lien avec l'aumônerie, les accompagnants veillent à informer la direction et les enseignants sur l'existence et les étapes du DL, surtout si une ou plusieurs équipes du CO y participent.

Coordinateur du concours : Emmanuel Rey, emmanuel.rey@cath-fr.ch, 079 453 61 16.

2. Déroulement

2.1 Lecture et compréhension des textes

Cette partie est ouverte à tous, sans inscription. Cela permet notamment aux accompagnants de sonder l'intérêt d'une équipe pour les deux manches.

Les élèves lisent les textes sous la responsabilité des accompagnants. Un commentaire biblique est à disposition pour aider à la compréhension.

Les élèves préparent deux questions à partir des textes. Les accompagnants veillent à leur variété : questions écrites, mots croisés, rébus, texte à trous, images à reconnaître, phrase en smileys, etc. Les deux questions sont transmises par les accompagnants au coordinateur jusqu'au 30.11.2020.

Le coordinateur réalise un questionnaire unique à partir des questions reçues et l'envoie aux accompagnants jusqu'au 20.12.2020.

2.2 1^e manche : travail sur le questionnaire

Cette partie (et les suivantes) se fait sur inscription, gratuitement, avec la remise des questionnaires de la 1^e manche. L'envoi du questionnaire compte comme inscription aux deux manches et à la finale.

Les élèves répondent au questionnaire ensemble, sur une durée maximale de 50 minutes, sans la Bible, sans les textes et sans l'aide des accompagnants, mais sous leur contrôle.

Le questionnaire est transmis au coordinateur par les accompagnants jusqu'au 12.02.2021. Ils précisent le CO, la classe, le type, le nom choisi par l'équipe ainsi que le nom du ou des accompagnants.

Cette manche est créditée de 25 points (un tiers du total). Un coefficient encourage les groupes avec des élèves de type G (total des points x 1,2) et de type EB (total des points x 1,4). Dans les groupes mixtes, on tient compte du type de chaque élève pour établir un coefficient *ad hoc*.

Le coordinateur communique les résultats aux accompagnants jusqu'au 21.02.2021.

2.3 2^e manche : création d'une œuvre artistique

Les élèves choisissent une parabole ou s'inspirent d'une parabole pour en proposer une actualisation sous forme artistique : une vidéo de 3 à 5 minutes, dans un format compatible avec Windows et Mac, qui peut contenir du son, des titres, etc. Les enseignants spécialisés dans les MITIC peuvent être sollicités pour un appui technique mais l'œuvre doit être une réalisation des seuls élèves.

Si l'œuvre ne constitue pas une actualisation, s'il ne s'agit pas d'une vidéo (par exemple : PowerPoint avec effets d'animation) ou si la durée n'est pas comprise entre 3 et 5 minutes, elle ne sera pas prise en compte. Un membre du jury ne peut pas apparaître dans la vidéo (liste fournie sur demande).

L'œuvre est transmise par les accompagnants au coordinateur jusqu'au 10.05.2021.

Cette manche est créditée de 50 points (deux tiers du total). Aucun coefficient n'est utilisé. L'évaluation des œuvres est faite par un jury lors de la finale sur la base des critères suivants :

Critères	Points
Lien avec le texte biblique	+ 15 points (au maximum)
Actualisation	+ 15 points (au maximum)
Originalité	+ 10 points (au maximum)
Technique	+ 10 points (au maximum)
	50 points (au maximum)

Pénalité	Points
Retard dans la remise de l'œuvre	- 10 points (nombre fixe)

2.4 Finale

La finale a lieu le mercredi 02.06.2021 de 13h30 à 17h dans l'aula du CO de Sarine Ouest à Avry-sur-Matran. Elle réunit toutes les équipes qui ont participé à la 2^e manche.

Les accompagnants négocient avec la direction de leur CO le nombre d'élèves qui pourront être libérés des cours (il est souhaitable qu'il y ait au moins trois élèves par équipe). Les frais de déplacement sont à la charge de l'aumônerie du CO et chaque équipe doit être accompagnée par un adulte.

Chaque équipe dispose d'une minute pour se présenter librement, mais sans moyens audio-visuels. Les vidéos sont ensuite projetées et évaluées par le jury. Les élèves peuvent donner leur appréciation selon les modalités présentées le jour-même.

Le classement final est établi en additionnant les points des deux manches. Les prix sont les suivants : 1^e prix : CHF 800.— ; 2^e prix : CHF 500.— ; 3^e prix : CHF 300.—. Les œuvres primées seront présentées sur les sites des services du vicariat.

Les équipes gagnantes organisent une activité commune durant l'année qui suit la finale. Les accompagnants envoient leur note de frais au coordinateur pour le remboursement.

Les accompagnants veilleront à valoriser les œuvres réalisées par les élèves (journal du CO, projection sur les écrans du CO, publication sur les sites internet, magazine paroissial, etc.).

3. Calendrier

